



Séance ordinaire du conseil de la Ville du 11 décembre 2017 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
 - 2.1 Lecture de la réflexion
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 28 novembre 2017
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE:**
 - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 5 décembre 2017
 - 6.2 Résolution autorisant la signature d'un acte de vente à intervenir avec madame Raymonde Jutras et monsieur André Jutras pour l'immeuble situé sur le lot 6 152 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond (revitalisation du quartier St Joseph)
 - 6.3 Résolution autorisant la signature d'un acte de vente à intervenir avec la Succession Jean Gamelin concernant le lot 6 174 262 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond (secteur St-Joachim)
 - 6.4 Nomination de citoyens sur la Commission des Arts et de la Culture, la Commission de Toponymie et de la Reconnaissance civique ainsi que sur la Commission des loisirs
 - 6.5 Versement d'une subvention au montant de 10 000 \$ pour les éditions 2018, 2019 et 2020 du Gala des Napoléon de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummondville (CCID)

- 6.6 Résolution autorisant la signature d'un protocole d'entente avec la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (subvention de 34 000 \$ pour les années 2018, 2019 et 2020)
- 6.7 Création d'un chantier de travail sur la gouvernance du développement économique
- 7. SERVICE DES FINANCES:**
- 7.1 Délégation des conseillères Cathy Bernier et Annick Bellavance à une conférence "Expérience citoyen" qui se tiendra à Montréal le 13 mars 2018
- 7.2 Délégation des conseillères Cathy Bernier et Annick Bellavance au salon de la transformation numérique qui se tiendra à la Place Bonaventure de Montréal les 18 et 19 avril 2018
- 7.3 Délégation de la conseillère Stéphanie Lacoste ainsi que des conseillers Jean Charest et Dominic Martin à une formation obligatoire des nouveaux élus qui se tiendra à Drummondville les 19 et 20 janvier 2018
- 7.4 Résolution autorisant l'appropriation d'une somme de 1 300 000 \$ pour le budget de fonctionnement 2018
- 7.5 Annulation de l'emprunt de 20 000 \$ au fonds de roulement sur une période de 5 ans pour l'amélioration du site web (abroge et remplace la résolution no 0011/1/17)
- 7.6 Annulation de l'emprunt de 170 000 \$ au fonds de roulement sur une période de 10 ans pour l'expropriation quartier St-Joseph (abroge et remplace la résolution no 0736/7/17)
- 7.7 Annulation de l'emprunt de 575 000 \$ au fonds de roulement sur une période de 10 ans pour l'achat de panneaux d'affichage numérique (abroge et remplace la résolution no 0676/6/17)
- 7.8 Annulation de l'appropriation de 160 000 \$ au fonds d'actions environnementales (abroge et remplace la résolution no 0010/1/17)
- 7.9 Adoption du plan quinquennal du transport en commun de Drummondville pour les années 2018-2019-2020-2021 et 2022
- 7.10 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements
- 7.11 Fourniture et installation de fils chauffants sur le bâtiment «Tennis intérieur René-Verrier» (Appel d'offres no DR17-INV-077)
Drafaf Électrique inc. au montant de 71 255,76 \$ (taxes incluses)
- 7.12 Service d'entretien du réseau d'éclairage de rues (Appel d'offres no DR17-PUB-077)
Électro-Système inc. au montant total annuel moyen de 360 025,88 \$ (taxes incluses) pour les années 2018, 2019 et 2020 (en option)

7.13 Services professionnels d'ingénierie - Évaluation en lien avec les travaux relatifs à l'usine de filtration
(Appel d'offres no DR17-PUB-082)
Les Services exp inc. au montant de 185 845,59 \$ (taxes incluses)

7.14 Fourniture et livraison de pierres abrasives
(Appel d'offres no DR17-PUB-086)
Carrières P.C.M. inc. au montant total annuel de 52 610,64 \$ (taxes incluses) pour les années 2018, 2019 et 2020

8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES:

8.1 Dépôt de la liste d'embauches des employés étudiants et surnuméraires

8.2 Résolution entérinant le plan d'action 2017-2018 du comité santé mieux-être des employé(e)s de la Ville

8.3 Nomination de monsieur Samba Ka au poste permanent de préposé au suivi de réseaux au Service de l'ingénierie, division de l'usine de traitement des eaux usées (UTEU)

8.4 Approbation de la cotisation limite pour l'année 2018 en vertu de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)

8.5 Prolongation du contrat de madame Audrey-Anne Claude à titre d'agente de développement au Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

8.6 Résolution autorisant la signature de la lettre d'entente BL-03-2017

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES:

9.1 Acquisition de rues par l'intermédiaire du processus de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales concernant les mandats no 2597, 2598, 2603 et 2604 découlant de la rénovation cadastrale (CV17-3282)

9.2 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

9.3 Résolution modifiant le règlement d'emprunt no RV17-4892 décrétant des travaux à l'Olympia Yvan-Cournoyer

9.4 Nomination des préposés autorisés à délivrer des constats d'infraction le tout selon une des dispositions du Titre XII DU STATIONNEMENT ET DE L'IMMOBILISATION du Règlement 3500

9.5 Résolution autorisant la signature d'un acte de cession à intervenir avec Développement Charles-Mont inc. pour l'achat d'un terrain portant le numéro de lot 5 783 268 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond

10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL:

10.1 Gratuité et prolongement des heures du service de transport en commun lors des festivités du D31

11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE:

11.1 Aucun

12. SERVICE DES LOISIRS:

12.1 Versement d'une subvention de 40 000 \$ au Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste pour des travaux de rénovation de bâtiments

12.2 Signature d'une entente de subvention au fonctionnement à intervenir avec le Club de ski de fond St-François pour la saison 2017-2018 (subvention de 35 000 \$)

12.3 Signature d'une entente de subvention au fonctionnement à intervenir avec le Tournoi international de hockey Midget de Drummondville pour la tenue de la 54e édition qui se tiendra du 3 au 14 janvier 2018 (subvention de 15 000 \$)

13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE:

13.1 Renouvellement de la participation de la Ville de Drummondville au programme Intermunicipalités 2018

13.2 Versement d'une subvention spéciale de 35 000 \$ à la Corporation de la maison des arts Desjardins Drummondville pour l'achat de mobilier et d'équipements techniques

13.3 Signature d'une convention à intervenir avec le Mondial des Cultures de Drummondville (400 000 \$)

14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT:

14.1 Aucun

15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE:

15.1 Mandat à la firme Les Services exp inc. aux fins de présenter une demande de certificat d'autorisation dans le cadre des travaux de réfection du secteur de la rue Cormier, phases 1 et 2

15.2 Résolution acceptant le rapport annuel de la « Stratégie Québécoise Économie d'Eau Potable 2016 »

16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS:

16.1 Aucun

17. SERVICE DE L'URBANISME:

17.1 Renouvellement du mandat de deux membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme

17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la hauteur maximale d'une habitation multifamiliale de quatre (4) logements projetée au 830 boulevard Saint-Charles

17.3 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 29 novembre 2017)

Recommandation CCU No de résolution	Adresse	Objet de la demande
17.11.35	4603, boul. Saint-Joseph	Aménagement de terrain
17.11.36	150, boul. Saint-Joseph	Modification à l'architecture du bâtiment (ajout d'une terrasse)
17.11.37	2780, avenue Camille-Dreyfus	Nouveau bâtiment
17.11.38	2121, rue Canadien	Enseigne rattachée au bâtiment
17.11.39	5, rue Robert-Bernard	Enseigne rattachée au bâtiment
17.11-40	830, boul. Saint-Charles	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
17.11.41	850, boul. Saint-Charles	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
17.11.42	198, rue Saint-Marcel	Enseigne rattachée au bâtiment

17.4 Dénomination de 2 nouvelles voies de circulation (Forêt d'Orléans et Maryse-Beaumont)

17.5 Dépôt du rapport trimestriel du service d'urbanisme - construction

18. RÈGLEMENTS:

18.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.1.1 Avis de motion du règlement no RV17-4907 décrétant une compensation pour le service de vidange des installations septiques et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'exiger et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur chaque immeuble desservi par une installation septique, une compensation selon les tarifs applicables, afin d'acquitter les dépenses inscrites au budget qui se rapportent au service de vidange périodique des installations septiques.

- 18.1.2 Avis de motion du règlement no RV17-4908 décrétant une compensation pour les travaux de contrôle biologique des mouches noires et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'exiger et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur chaque immeuble imposable, une compensation selon les tarifs applicables, afin d'acquitter les dépenses inscrites au budget qui se rapportent aux travaux de contrôle biologique des mouches noires

- 18.1.3 Avis de motion du règlement no RV17-4909 décrétant une compensation pour la gestion des matières organiques et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'exiger et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur chaque immeuble imposable, une compensation selon les tarifs applicables, afin d'acquitter les dépenses inscrites au budget qui se rapportent au service de gestion des matières organiques notamment pour la cueillette, le traitement, le transport ainsi que le coût des conteneurs

- 18.1.4 Avis de motion du règlement no RV17-4910 décrétant une compensation pour la gestion des déchets et des matières recyclables et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'exiger et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur chaque immeuble imposable, une compensation selon les tarifs applicables, afin d'acquitter les dépenses inscrites au budget qui se rapportent au service de cueillette des déchets solides, le transport, l'enfouissement sanitaire, la collecte sélective, le traitement des matières recyclables ainsi que le coût des conteneurs

- 18.1.5 Avis de motion du règlement no RV17-4911 décrétant une compensation pour les services d'égouts et d'assainissement des eaux et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'exiger et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur chaque immeuble imposable qui bénéficie du réseau d'égout sanitaire municipal, une compensation selon les tarifs applicables, afin d'acquitter les dépenses inscrites au budget qui se rapportent aux services d'égouts et d'assainissement des eaux

- 18.1.6 Avis de motion du règlement no RV17-4912 décrétant une compensation pour la fourniture de l'eau et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'exiger et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur chaque immeuble imposable qui bénéficie du réseau de l'aqueduc municipal, une compensation selon les tarifs applicables, afin d'acquitter les dépenses inscrites au budget qui se rapportent au service de fourniture de l'eau

- 18.1.7 Avis de motion du règlement no RV17-4913 décrétant l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2018 et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'imposer et de prélever pour l'exercice financier 2018, sur toute unité d'évaluation imposable inscrite au rôle d'évaluation en vigueur, une taxe foncière générale basée sur la valeur de ces unités telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation foncière, selon les taux applicables. Ces taux variant selon les catégories d'immeubles

- 18.1.8 Avis de motion du règlement no RV17-4914 autorisant la Ville de Drummondville à prendre une assurance responsabilité municipale au bénéfice des élus et des employés municipaux pour la période d'un an et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de contracter une assurance responsabilité municipale par la Ville de Drummondville au bénéfice des élus et des employés municipaux, et ce, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2017. Le coût total annuel de l'assurance responsabilité municipale est établi à 7 168 \$

- 18.1.9 Avis de motion du règlement no RV17-4915 décrétant la tarification imposée en fonction du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier les montants applicables pour le calcul du droit municipal payable par l'exploitant d'une carrière ou d'une sablière devant être indexés à chaque exercice financier. Pour l'exercice financier 2018, le taux d'augmentation du montant applicable qui sert à l'établissement du montant applicable est de 1.502 %

- 18.1.10 Avis de motion du règlement no RV17-4916 décrétant la cotisation payable par les membres de la SDC Quartier Saint-Joseph, le mode de calcul ainsi que le nombre de versements pour l'année 2018 et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter la cotisation payable par chaque contribuable tenant une place d'affaires dans le district de la Société de développement commercial du Quartier Saint-Joseph, d'établir le mode de calcul ainsi que le nombre de versements pour l'exercice financier 2018. La cotisation minimale est fixée à 150 \$ et la cotisation maximale est fixée à 675 \$

- 18.1.11 Avis de motion du règlement no RV17-4917 visant la nouvelle tarification en matière d'urbanisme et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de permis et certificats afin d'apporter des ajustements aux tarifs exigés dans le cadre des demandes de permis ou de certificat

- 18.1.12 Avis de motion du règlement no RV17-4918 relatif aux taux du droit sur les mutations immobilières et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter le taux du droit de mutation immobilière applicable aux transferts, dont la base d'imposition excède 500 000 \$, ce taux est établi à 2,5 %

- 18.1.13 Avis de motion du règlement no RV17-4922 amendant le règlement no 3500 afin d'établir les tarifs pour divers services municipaux et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'adopter une nouvelle grille tarifaire afférente à différents services offerts par la Ville de Drummondville

- 18.1.14 Avis de motion du règlement no RV17-4905 visant un Projet omnibus et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'apporter des ajustements au plan de zonage, aux grilles des usages et des normes et au texte, notamment à l'égard de numéros de zones, de référence à des articles, à la terminologie, à la classification des usages, à l'aménagement de terrain, à l'application du règlement de P.I.I.A., à l'affichage, à l'architecture, aux titres relatifs à des dispositions particulières, à la plantation d'arbres et aux droits acquis en lien avec les enseignes

- 18.1.15 Avis de motion du règlement no RV17-4906 visant un Projet omnibus et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'apporter des ajustements au plan de zonage, aux grilles des usages et des normes et au texte, notamment à l'égard de limites de zones, de numéros d'usages inscrits dans les grilles, de normes de lotissement, de la classification des usages, des marquises résidentielles et commerciales et de la superficie des enclos pour matières résiduelles

- 18.1.16 Avis de motion du règlement no RV17-4923 visant le 1688 rue Jean-Berchmans-Michaud et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin de modifier la superficie maximale et sa proportion par rapport à la superficie de plancher du bâtiment principal, d'un local occupé par un gymnase de type Crossfit à l'intérieur des entreprises situées sur la rue Jean-Berchmans-Michaud

- 18.1.17 Avis de motion du règlement no RV17-4924 visant l'ensemble du territoire de la Ville de Drummondville et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'augmenter le nombre et la superficie déjà autorisés pour les garages privés situés sur des terrains résidentiels d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés

- 18.1.18 Avis de motion du règlement no RV17-4925 visant le comité consultatif d'urbanisme et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme afin de spécifier que, parmi les membres du comité consultatif d'urbanisme, le président du comité doit être un conseiller municipal et que le vice-président doit être un citoyen

- 18.1.19 Avis de motion du règlement no RV17-4926 visant le 4515 boulevard Saint-Joseph et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser l'implantation de serres commerciales dans la cour latérale d'un commerce d'horticulture à l'intérieur de la zone commerciale située sur le boulevard Saint-Joseph entre les rues Comeau et Joël

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.2.1 Adoption du projet de règlement no RV17-4905 (Projet omnibus)

- 18.2.2 Adoption du projet de règlement no RV17-4906 (Projet omnibus)

- 18.2.3 Adoption du projet de règlement no RV17-4917 (Nouvelle tarification)

- 18.2.4 Adoption du projet de règlement no RV17-4923 (1688 rue Jean-Berchmans-Michaud)

- 18.2.5 Adoption du projet de règlement no RV17-4924 (sur l'ensemble du territoire de la Ville de Drummondville)

- 18.2.6 Adoption du projet de règlement no RV17-4925 (comité consultatif d'urbanisme)

- 18.2.7 Adoption du projet de règlement no RV17-4926 (4515 boulevard Saint-Joseph)

- 18.2.8 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à régulariser la présence d'un service d'aménagement paysager dans le secteur du boulevard Jean-De Brébeuf à proximité de la rue Roger au 3675 du boulevard Jean-De Brébeuf

- 18.2.9 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser des usages commerciaux reliés au commerce local (à l'exclusion de certains usages non compatibles avec le milieu) et au bureau à l'intérieur de l'ensemble du bâtiment existant et de prévoir des conditions de réaménagement de terrain au 1320 du boulevard Jean-De Brébeuf

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV17-4894-1 modifiant le règlement relatif au zonage afin d'autoriser une entreprise offrant différents services pour le développement de terrains résidentiels, commerciaux et industriels, et ce, dans le secteur du boulevard Lemire près de l'intersection de la rue Haggerty.
- 18.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV17-4895-1 modifiant le règlement relatif au zonage afin d'autoriser le nettoyage par l'utilisation de la glace sèche à titre d'usage accessoire à un usage de fabrication de la glace sèche dans le secteur de la rue Rocheleau, entre les rues Bergeron et Power.
- 18.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV17-4896-1 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser la poursuite du développement domiciliaire Le Domaine du Vigneron pour la portion du projet située au nord de l'avenue du Vigneron.
- 18.3.4 Adoption du second projet de règlement no RV17-4898-1 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les usages de vente au détail de fournitures industrielles sur une portion de la rue Joseph-St-Cyr.
- 18.3.5 Adoption du second projet de règlement no RV17-4899-1 modifiant le règlement relatif au zonage afin d'autoriser les activités commerciales de restauration de même que la vente de fruits et de légumes à titre d'activités accessoires aux usages agricoles permis, dans la zone située sur le boulevard Lemire Ouest, à proximité de l'autoroute Jean Lesage.
- 18.3.6 Adoption du second projet de règlement no RV17-4901-1 modifiant le règlement de zonage afin de permettre la poursuite du développement domiciliaire Le Faubourg Celanese au sud de la rue Saint-Jean et au nord-est de l'accès au site des Ateliers municipaux à partir de ladite rue.
- 18.3.7 Adoption du second projet de règlement no RV17-4903-1 modifiant le règlement relatif au zonage afin de permettre l'implantation d'un usage de type bureau d'une superficie d'implantation supérieure à celle actuellement autorisée et de modifier les exigences de zone tampon pour le secteur situé du côté sud de la rue Saint-Pierre, approximativement entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Notre-Dame
- 18.3.8 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un fabricant d'enseignes au 1600 du boulevard Saint-Charles
- 18.3.9 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser, à certaines conditions, l'agrandissement d'un site de récupération et de triage de produits divers au 1820 de la rue Power (1637 rue Sigouin)

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 18.4.1 Adoption du règlement RV17-4890 modifiant le règlement relatif au zonage afin d'autoriser la présence d'une habitation multifamiliale de 7 logements en bordure de la 123e Avenue, immédiatement au sud-ouest du boulevard Saint-Joseph
- 18.4.2 Adoption du règlement no RV17-4897 modifiant le règlement de zonage afin de remplacer l'obligation d'aménagement d'un talus par la plantation d'une haie de cèdres d'une hauteur minimale de 1,5 mètre pour certaines propriétés adjacentes aux rues de la Filature, du Denier et du Velours.
- 18.4.3 Adoption du règlement no RV17-4904 modifiant le règlement de lotissement afin de réduire la largeur minimale de l'emprise de deux (2) voies de circulation locales dans le cadre de la poursuite du développement domiciliaire Le Faubourg Celanese au sud de la rue Saint-Jean et au nord-est de l'accès au site des Ateliers municipaux à partir de ladite rue.
- 18.4.4 Adoption du règlement no RV17-4920 ayant pour but de mettre en œuvre un programme de subvention pour la rénovation de bâtiments résidentiels dans des secteurs répondant à des critères spécifiques en collaboration avec la Société d'habitation du Québec.
- 18.4.5 Adoption du règlement no RV17-4921 ayant pour but de mettre en œuvre un programme de subvention d'initiative municipale pour les bâtiments commerciaux et mixtes pour les secteurs du centre-ville et du quartier Saint-Joseph.
- 18.4.6 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à autoriser des usages d'entrepreneur général et d'entreposage intérieur au 682 de la rue Côté
- 18.4.7 Adoption du règlement no RV17-4902 décrétant un emprunt de 600 000 \$ pour le financement du programme de Rénovation Québec - Programmation 2017-2018

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

- 18.5.1 Aucun

19. Information des membres du conseil

20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville

21. Prochaine assemblée du conseil: 22 janvier 2018

22. Levée de l'assemblée